



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources tenue le 17 juin 2026, les règlements suivants ont été approuvés :

Règlement 2026-07 – Modifiant le Plan d'urbanisme numéro 2025-04 et ses amendements

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DES SOURCES

Numéro 557 – Délivré le 22 juin 2026

Règlement 2026-08 – Modifiant le règlement de zonage numéro 2025-05 et ses amendements

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DES SOURCES

Numéro 558 – Délivré le 22 juin 2026

Règlement 2026-09 – Modifiant le règlement de lotissement numéro 2025-06 et ses amendements

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DES SOURCES

Numéro 559 – Délivré le 22 juin 2026

Résolution 20260511-09 – Adoption de la résolution autorisant le PPCMOI sur le lot 4 835 469

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DES SOURCES

Numéro 551 – Délivré le 22 juin 2026

Les règlements entrent en vigueur en date de l'émission du certificat de conformité de la MRC, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, A-19.1).

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la ville durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 30^e jour de juillet 2026.

Isabelle Tremblay
Greffière